

Durant l'Occupation, les rafles, arrestations massives et brutales de Juifs à destination des camps de la mort, sont nombreuses.

Les rafles de Juifs, arrestations de masse violentes sans avertissement, sont en général décidées par les Allemands mais menées principalement par les forces de police françaises. Elles sont nombreuses et ont lieu en zone occupée en 1941 (comme la rafle du billet vert, la rafle du 11ème ou la rafle des notables), en 1942 et, après novembre 1942, dans l'ancienne zone dite libre.

Les plus importantes rafles sont :

- la rafle du Vel' d'Hiv à Paris, les 16 et 17 juillet 1942 : près de 13 000 personnes, dont 6.000 femmes et 4.000 enfants sont arrêtées, internées puis déportées.
- des rafles par nationalités qui visent les Juifs roumains, grecs, allemands... partout en France.
- la rafle du 26 août 1942, dans toute la zone sud et sans présence allemande.
- la rafle de Lyon en février 1943, orchestrée par Klaus Barbie
- la rafle Marseille en janvier 1943
- la rafle de Villeurbanne en mars 1943
- la rafle de Bordeaux en 1944

La plupart des villes de France sont touchées par les rafles de Juifs.

Les Juifs raflés sont, pour la plupart, transférés au camp de transit de Drancy puis déportés vers les centres d'extermination.

Référence :

Bensimon Doris, 1993, *Les grandes rafles. Juifs en France, 1940-44*, Bibliothèque historique Privat.

<https://museemrjmoi.com>